

Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Education
www.la-recherche-en-education.org
N° 1 (2008), pp. 1-2

A quoi servent les revues ?¹

Le choix de *La recherche en éducation*

Louis Marmoz
Université Versailles Saint-Quentin
lmarmoz@noos.fr

La réponse à la question posée par le titre de cet « avertissement » nous paraît immédiate : à présenter, à réfléchir, à réagir, à échanger et à progresser. D'autres verbes pourraient encore être utilisés, mais ceux-ci indiquent bien l'intention des promoteurs de la revue *La recherche en éducation*. Exposer des connaissances, expliquer les moyens par lesquels elles ont été construites et ce que l'on peut en faire... Permettre aussi d'agir et d'y réagir.

Cela correspond à des volontés que l'AFIRSE s'attache à concrétiser : faciliter le rapprochement des chercheurs en éducation des différents continents autour d'intérêts communs et augmenter les possibilités d'échanges scientifiques que les nouvelles technologies favorisent.

La revue *La recherche en éducation*, dont l'ouverture aux différents paradigmes, approches et théories est une marque de naissance, privilégie la publication d'articles présentant des recherches réalisées selon des démarches méthodologiques précisées et de critères de validité identifiés, des propositions d'ordre méthodologique et des réflexions d'ordre épistémologique, des bilans sur l'état de la recherche et des témoignages sur le vécu de recherches.

Le singulier apparent de son titre est en réalité un pluriel car, si toutes exigent des modalités précisées et la possibilité de leur contrôle, les recherches qui composent la recherche en éducation sont multiples et composites, elles ne peuvent éluder la complexité de leurs objets et la nécessité de la multiréférentialité.

La recherche en éducation, sous un titre très classique, qui affirme un existant, un travail et une ambition, est une revue nouvelle : une revue scientifique, une revue francophone, une revue internationale, une revue électronique et par là permanente.

Une revue scientifique, puisqu'elle publie des résultats de recherche contrôlés, dont les modes de contrôle sont apparents, et que pour s'en assurer la sélection des articles est faite au travers de la critique des membres de son comité scientifique international et d'autres chercheurs attestés de différentes régions du monde et des différents domaines de la recherche en éducation.

Une revue électronique. L'intérêt en est évident : de consultation aisée, elle peut faire circuler ses contenus dès que disponibles, dans toutes les régions du monde, sans délais ni coûts, et, par là, apporte une visibilité internationale supplémentaire aux recherches présentées ainsi

qu'un stimulus au dialogue immédiat entre les chercheurs. Comme revue électronique, *La recherche et éducation* a aussi à accompagner l'évolution des mentalités universitaires, encore très disparates vis-à-vis des vecteurs modernes : si les autorités québécoises n'acceptent maintenant d'aider que des revues scientifiques électroniques, certaines sections du CNU² français semblent ne pas en avoir encore remarqué l'existence...

Une revue francophone, bien sûr, puisque *La recherche en éducation* est la revue d'une association internationale francophone qui prône le développement des recherches et des échanges scientifiques en français. Une francophonie qui correspond à un mode d'expression mais qui est aussi de lutte, de lutte contre une expression scientifique en une seule langue obligée qui signifierait uniformisation des pratiques et inégalité dans le droit à la communication : *La recherche en éducation* n'est pas fermée aux locuteurs des autres langues dans la mesure où ils s'expriment dans leur langue maternelle et chaque numéro pourra accueillir un article au moins écrit dans une langue autre que le français³. On doit pouvoir faire de la recherche et publier dans sa langue, en profitant de sa particularité et de sa finesse ; cela n'empêche pas de communiquer et, au contraire, peut affiner les compréhensions.

Une revue internationale enfin qui peut prendre en compte les recherches menées dans les différentes parties du monde, à l'Est comme à l'Ouest, au Sud comme au Nord, dans tous les pays, riches ou pauvres, dans et pour lesquels se développe la recherche en éducation.

Le premier numéro de *La recherche en éducation* correspond au second semestre 2008. La mise en ligne des articles qui le composent se fera sur toute la période⁴, ce qui permettra de les mettre à disposition dès que validés et prêts, et, nous l'espérons, de susciter des réactions immédiates dont nous témoignerons.

Notes

1. Comme un écho – qui correspond à un travail continu – à une note publiée dans le journal *Le Monde* il y a près de 35 ans, « à quoi servent les congrès ? », en réaction à des interrogations défaitistes d'un collègue, où Jacques Ardoino, Gaston Mialaret et moi-même insistions sur l'importance des échanges scientifiques et sur la nécessité d'en publier les « Actes », d'en laisser trace.
2. Le conseil national des universités, organisé par sections représentant des disciplines et dont les membres, universitaires eux-mêmes, ont à juger des recrutements et de certaines promotions des enseignants-chercheurs.
3. Dans certaines langues du moins : l'anglais, l'espagnol, l'italien, le portugais.
4. Ce qui signifie que la publication du numéro s'achèvera avec la période. Les numéros complets présenteront ainsi une numérotation semestrielle et une pagination classique.